

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 16

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé récit militaire

Autor: Sales, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

BELLELAY

La même année encore le comte Rodolphe donne à l'abbaye de Gottstatt la collature des églises de Kappelen (près d'Aarberg) et de Bürglen (lieu situé à quatre ou cinq kilomètres à l'est de Nidau, sur la rive droite de la Thièle.) Il déclare en outre dans le même acte que si l'évêque de Lausanne de qui il a reçu en fief l'église de Bürglen refuse de ratifier cette cession, il donnera à l'abbaye de Gottstatt, à la place de l'église de Bürglen, celle de Walperswyl dont il a la collature de droit héréditaire. (1)

De son côté, en 1357, à la demande du prévôt de Soleure, Henri de Neuchâtel, frère du fondateur de la nouvelle abbaye, le chevalier Ulrich de Schwanden (Uldricus de Swandon) donne à Gottstatt le patronage de l'église de St-Barthélémy sur le Büttenberg (2).

L'abbé Henri se hâta de prendre possession de Gottstatt et d'y installer sa blanche colonie. L'abbaye se développa et prospéra. Mais 122 ans après sa fondation, elle eut beaucoup à souffrir. Un seigneur de Picardie, le baron Enguerrand VII de Coucy, vint attaquer les possessions de l'Autriche en Alsace et en Suisse. Il réclamait au duc d'Autriche la dot de sa mère qui n'avait jamais été payée. Avec une armée habituée à vivre de pillage, Enguerrand, après avoir ravagé l'Alsace, pénétra en Suisse par Bâle et le Hauenstein en automne 1375 et établit son quartier général au couvent de St-Urbain d'où ses soldats faisaient des incursions dans les contrées voisines, dans les terres des comtes de Kybourg et de Nidau comme aussi dans les cantons de Lucerne et de Berne. La

1) Trouillat, I, 628.

2) Trouillat, I, 645.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 11

Le secret du blessé

RÉCIT MILITAIRE
par PIERRE SALES

Tout semblait conspirer pour empêcher l'enquête d'aboutir ; et on constata bientôt que la peau du capitaine devenait d'une nuance aussi inquiétante que s'il avait eu une maladie de foie. Il ne comptait plus, maintenant, que sur le hasard pour lui livrer le coupable et frapper l'esprit des soldats du terrible exemple qu'il avait révélé.

Et une nouvelle et énorme déception s'abattit sur lui un lundi matin. Il apprit que, la veille, le Dr Derbois avait subitement autorisé Firmin Dubreuil à recevoir ses camarades. Il bon-

ville de Büren, qui faisait partie des Etats du comte de Nidau, fut prise d'assaut et le comte de Nidau fut tué. Le couvent de Gottstatt fut pillé et dévasté. Comme on le sait, les bandes indisciplinées d'Enguerrand de Coucy, qu'on désignait sous le nom de *Gugler* et d'*Anglais*, furent écrasées à Buttisholz par les habitants de l'Entlebuch, à Iens (ou à Inns) et à Fraubrunnen par les Bernois et repassèrent le Hauenstein au mois de janvier 1376.

Gottstatt fut supprimé par le gouvernement de Berne, en 1528, à l'époque de la réforme.

L'abbé Henri était encore à la tête du monastère de Bellelay quand celui-ci acheta le 3 novembre 1255 à Albert de Lamboing, bourgeois de Bienne, des vignes situées près de Nugerol (1). Son nom figure également dans un acte de mars 1256, acte par lequel Walther, sire d'Asuel, échange avec Bellelay certains biens qu'il possède à Montignez, à Cornol, à Loveresse, à Bassecourt et à Develier, contre un domaine de l'abbaye situé à Gerwyler (2).

L'année suivante (1256) l'abbé Henri se rendit à Prémontré, près de Laon, pour assister au chapitre général de son Ordre. Il allait se mettre en route pour regagner Bellelay quand il tomba malade à l'abbaye des Prémontrés de St-Martin à Laon. Il y mourut le 16 septembre 1256. C'est là qu'il fut enterré.

Jacques I, (1256-1257). Le nom de cet abbé, le cinquième de Bellelay, ne nous est connu que par le Nécrologue de Bellelay et par les annales des Prémontrés. Celles-ci nous disent qu'il fit quelques acquisitions en faveur de son monastère et mourut la seconde année de son abbatiat, le 22 mai 1258. Ces dates, quoique

1) Trouillat, I, 691.

2) Trouillat, I, 698. — Ce domaine avait appartenu à l'abbaye de Grandgourt.

d't au Gros-Caillou pour protester ; il voulut justement empêcher le blessé de causer avec des hommes de son escadron. Toujours souriant, le docteur riposta :

— M'avez-vous prévenu que vous entendiez le mettre au secret ?... Je l'ai trouvé bien, il m'a demandé à recevoir ses amis quelques minutes, et je l'y ai autorisé. Voilà !

Le capitaine Chenu, à partir de ce jour, n'acheva plus un seul de ses cigares ; il les mangeait à moitié. Il était déchiré par un immense remords.

Si ce sacré médecin m'avait prévenu !... J'aurais pu me ménager une cachette... Oh ! savoir ce que ces gaillards-là se sont raconté ! Evidemment, étant rien qu'entre eux, ils ont dû se dire...

Il ne s'étaient pas dit grand'chose pourtant, ces gaillards-là, c'est-à-dire Firmin et Césaire ;

conformes à celle du Nécrologue sont évidemment erronés. Si elles étaient exactes, il faudrait déclarer fausse la date de l'acte du 14 mars 1257, acte par lequel le chevalier Ulrich de Schwanden donne au monastère de Gottstatt, Conrad étant abbé de Bellelay, le patronage de l'église de Büttenberg. (4)

L'abbé Jacques a dû mourir au mois de janvier ou février 1257. Il n'était que depuis trois ou quatre mois à la tête du monastère de Bellelay.

Conrad (1257-1270). Élu abbé dès le commencement de l'an 1257, Conrad dirigea le monastère de Bellelay jusqu'en 1270, c'est-à-dire pendant 13 1/2 ans. Il nous est connu par un certain nombre d'échanges ou d'acquisitions de propriétés. Il achète, entre autres, en 1258, pour la somme de huit livres, de Richard de Bienne, la moitié du moulin de Tavannes² ; en 1262, de Conon, maire de Moutier, une terre située à Loveresse³ ; en 1265, d'Olivier de Bévilard prêtre et de Walther de Tavannes, le moulin de Loveresse⁴.

L'abbé Conrad fut aussi l'acquéreur des propriétés que Conon dit Gipsere, citoyen de Bâle, avait sur le territoire de Delémont. Mais la date du 26 octobre 1255 assignée à l'acte d'acquisition par Trouillat (1, page 630) ou par le Cartulaire de Bellelay (page 261) est évidemment fausse, puisque l'abbé Conrad, l'acquéreur, n'a n'a été élu abbé qu'au commencement de 1257.

1) Trouillat, I, 645.

2) Trouillat, I, 650.

3) Trouillat, II, 125.

4) Manuscrit relatif aux moulins de Bellelav.

car le blessé n'avait reçu que la visite de son compatriote. Et, si le capitaine Chenu avait été dans une cachette, il n'aurait pas entendu autre chose que ceci :

— Hé ! Mon pauv' Firmin !

— Hé ! Mon pauv' Césaire !

— Ah ! qué malheur !

— Oui ; mais qué que tu veux... c'est un malheur, pas ?

— T'as-t'y trouvé le cidre bon ?

— Comment... tu sais ?

Césaire eut son petit rire finaud.

— Je me suis mis bien avec ton infirmier, pour avoir de tes nouvelles ; et le cidre qu'on t'a donné, comme de l'hôpital, c'est moi qui t'ai fait passer de la Rue Blomet.

Cette combinaison amusa beaucoup Firmin, mais Césaire demandant :

Enfin, comment que tu te sens ?

Comme on l'a vu l'abbaye de Bellelay possédait déjà sous l'abbé Conrad, c'est-à-dire après 130 ans d'existence, un assez grand nombre de propriétés. Il paraît cependant que les revenus du monastère étaient loin d'être aussi considérables qu'on pourrait le supposer. En effet, dans un document qui porte la date du 19 novembre 1267¹⁾, l'évêque de Bâle Henri de Neuchâtel déclare que, *vu la grande pauvreté des religieux de Bellelay* (considérantes personas inibi Domino famulantes egestate mima laborare), il fait don au monastère du quart des dimes que l'église de Bâle perçoit à Tavannes, à Reconville et à Loveresse. Cette donation fut ratifiée par l'évêque de Bâle, Pierre d'Isny, le 24 août 1286.

Tandis que l'abbé Conrad gouvernait paisiblement son monastère, le bruit des armes retentissait dans toute l'Allemagne et tout autour de Bellelay. L'Allemagne auparavant forte et puissante, était en proie aux crises de la guerre civile. Après la mort de l'empereur Frédéric II en 1250, son fils Conrad IV et Guillaume de Hollande s'étaient disputé l'empire. Conrad mourut en 1254 et Guillaume pérut à son tour le 28 janvier 1256. Leur disparition ne mit pas fin à la guerre. Pendant tout l'interrègne qui se prolongea jusqu'en 1273, nos contrées comme le reste de l'Allemagne, furent le théâtre de luttes incessantes entre les seigneurs ; partout le brigandage, le pillage, l'incendie ; on ne connaissait plus que le droit du plus fort. Rodolphe de Habsbourg, le futur empereur d'Allemagne, n'était pas l'un des moins batailleurs.

(A suivre)

JECKER, curc.

CHRONIQUE HORTICOLE

Les arbres et leurs fruits

(Suite)

Pommes d'hiver

L'api rose qu'il ne faut pas confondre avec l'api noir.

Charmante petite pomme, à chair blanche, très fine et très serrée, croquante, de forme sphérique, à peau colorée d'un rouge carmin fort réjouissant.

Un compotier de pommes d'api roses, rangées dans la mousse, est tout ce qu'il y a de plus gai, en hiver, sur une table bien blanche et scintillant d'un brillant cristal.

1) Trouillat, II, 177.

— Ah, mon vieux, fit-il vite attristé, le matin, ça va, ça va encore ; mais le soir... il y a des moments, vois-tu, où je crois bien que c'est fini.

Ils se contemplèrent près d'un quart d'heure, très émus, silencieux, avec des larmes bien près des paupières. Puis Firmin dit :

— T'as écrit à Marceline ?

— Je pouvais pas, tant que je t'avais pas vu, balbutia Césaire en rougissant.

— Eh bien ! écris-lui maintenant, prononça Firmin d'un ton ferme ; et dis-lui que c'est un malheur, rien qu'un malheur...

Cette idée, que ce n'était qu'un malheur, bien affirmée par son ami, réconforta Césaire à tel point qu'il était comme ragaillardi en rentrant au quartier.

Et cependant lorsqu'il fut en face de sa feuille de papier, son porte-plume à la main, il se sentit encore extrêmement embarrassé. Oh ! qu'elle était difficile à écrire, cette lettre !... Et, pour se donner du courage, il traça d'abord l'adresse sur l'enveloppe :

MADEMOISELLE MARCELINE DUBREUIL
chez MM. Lévi Villers et C^{ie}.
à BERNOUVILLE.

L'arbre est joli de forme, quoique un peu grêle de branches ; il peut être cultivé en plein vent, dans les vergers, mais c'est en espaliers qu'on obtient des fruits parfaits.

On parlait déjà beaucoup de cette excellente pomme, sous Louis XIV. Oliviers de serres, Jean de la Quintinye, Le Lectier, en font les plus grands éloges :

« Cette pomme veut être mangée goulûment, « sans façon, avec la peau tout entière » écrivait en 1688 Jean de la Quintinye, directeur des jardins potagers de Versailles.

On a dit que cette pomme était connue des Romains et pour le prouver on a invoqué ce passage de *Pline le naturaliste* (Historia naturalis Liv. XV) : « *appius*, de la famille

« Claude est l'obtenteur des pommes *appicennes*, qui lui doivent leur nom. Elles ont la « peau rouge, la grosseur des *Scandiniennes* « (autre espèce de pommes) et l'odeur du « coing ».

Notre *api* n'ayant pas l'odeur du coing ne peut être le fruit décrit par *Pline l'ancien*. Le célèbre Jésuite *Hardouin* le reconnaissait expressément dans ses commentaires sur *Pline*.

Il est probable que l'*api* est une amélioration de la pomme sauvage de nos forêts, et est, par conséquent *indigène*.

Fenouillet

Encore une excellente pomme d'hiver.

On en distingue plusieurs sortes : nous ne conseillerons que le fenouillet gris et le fenouillet rouge.

Comme forme, le fenouillet a quelque chose de la pomme d'*api*. S'il lui est inférieur comme carnation, il lui est supérieur, par contre, comme finesse. Sa chair croquante, serrée, est très sucrée et possède un arôme des plus délicats.

Comme l'*api*, il est de longue garde.

L'arbre supporte mieux le plein vent que l'*api*.

Le fenouillet serait une pomme française originaire de l'Anjou.

Le *Court-pendu* a bien des analogies avec le Fenouillet.

Il est impossible de décrire ainsi toutes les bonnes pommes d'hiver. Cela deviendrait monotone et fastidieux. Goûtez-les, cela vaut mieux. En voici une liste dans laquelle vous pourrez faire un excellent choix, sans risque de vous tromper :

Azéroly anisé
Calville du roi
Drap d'or

IV

Marceline

Par les chemins poudreux et les sentiers encore humides de rosée que le soleil d'août a laissé bientôt sécher, de toutes parts les ouvrières se pressaient vers la fabrique de Bernouville dont la haute cheminée se découvre à plusieurs kilomètres. Et, parmi ces ouvrières, la première arrivée à la grande porte de la manufacture était, ainsi que chaque matin, Mlle Marceline Dubreuil. La première elle était à l'atelier, la première à la besogne, avec le courage, la ténacité que donne une idée fixe ; et une fois son métier mis en train, au milieu des honjours dits aux camarades, elle songeait, tandis que de petits nuages de coton flottaient autour d'elle, elle songeait, toute ravie :

— Ma semaine sera encore bonne !

C'est à dire que son trésor s'augmenterait, ce trésor qui serait l'argument décisif pour vaincre la matuaise volonté du vieux Parisot. Et, une fois de plus, elle s'applaudissait de la décision qu'elle avait prise et dont à personne,

Bedforshire
Reinette de Caux
Reine des Reinettes
Reinette des carmes, ou truitée
Séminaire de Vesoul
Reinette franche
Reinette grise, haute bonté.

Nous parlerons dans un prochain entretien de la taille des poiriers et des pommiers, sujet fort intéressant, car après avoir joui des fruits de ces arbres, nous allons devenir leur *medecin*, ou mieux leur *chirurgien* ; or personne n'ignore l'importance qu'à prise la chirurgie dans le monde contemporain.

(A suivre).

HORTICOLUS.

Et après ?

C'est le soir... Lucerne repose, toute illuminée, écoutant le murmure de son lac où dansent les barques légères, pleines de rires et de chuchotements...

Au fond, toute blonde la lune se lève derrière les grands monts aux cimes blanches, jetant, de ci de là, sa discrète et mystique lueur.

A gauche les deux tours de la Collégiale, d'où se dégage un tranquille parfum de moyenâge, lancent leurs flèches sveltes vers le ciel piqué d'étoiles.

Sur le quai, entre la ville et le lac, les promeneurs passent et repassent...

— Père, demain c'est Pâques ! C'est donc demain que j'aurai seize ans !... Oh ! que tu as été bon de venir ici le célébrer avec moi ! Mon patron, tu le vois, est content de moi : il m'accorde, en ton honneur, deux jours de liberté.

— Moi aussi, Jean, je suis content de toi... tu t'appliques et prépare bien ton avenir. Garde la gaîté de tes seize ans !

— Oh ! je suis tranquille et gai, mon père !

— Heureux âge, mon enfant, puisses-tu chaque année saluer avec autant de plaisir ton jour anniversaire, et ne pas trouver la vie trop longue. Tu as raison d'être gai...

— Mais toi, tu es trop souvent triste, père, tu te plains un peu de tout. Est-ce que tu voudrais déjà te sentir dans l'autre vie, avec un bonheur sans fin en perspective !...

— Je regrette que la vie soit trop courte, parce qu'au bout de la vie il y a la mort, et qu'au bout de la mort il n'y a rien...

pas même à son frère, elle n'avait fait connaître le véritable motif. Elle lui avait écrit simplement, que, l'argent étant rare à la maison, elle s'était placée à la fabrique, pour aider un peu aux parents. La vérité est qu'elle avait surtout fui les railleries et les sourdes menées du vieux Parizot.

Après le départ des deux gars pour le régiment, il s'était d'abord montré assez aimable. Il avait une telle confiance que Paris allait lui « déniaiser » son Césaire et effacer de son esprit l'image de Marceline !... Mais quand, par la correspondance des deux soldats, il s'aperçut qu'ils avaient emporté leur pays dans leur cœur, et que son Césaire demeurait certainement fidèle à l'amitié de sa jeunesse, il commença de tendre ses filets, disant souvent à la jolie-fille :

— Sais-tu que te v'là une femme ?

Elle souriait alors, aussi heureuse que surprise de cette familiarité. Et, un matin, elle devint rouge comme un coquelicot parce qu'il ajouta :

— Te v'là bientôt bonne à marier !

(La suite prochainement.)